

### 1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	<b>Sciences Fondamentales et biomédicales : Physiopathologie</b>		Code K3AA2
Bloc	3	Quadrimestre	1
Crédits ECTS	5	Volume horaire	60 h
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
<b>Responsable d'Unité</b>	<b>Mme Dominique Peeters</b>		<b>dpeeters@he2b.be</b>
Enseignants	Pathologie spéciale en orthopédie (y compris pathologies sportives)	<i>Pierre-Yves DESCAMPS – Nicolas VANDENBALCK</i>	
	Pathologie spéciale des enfants	<i>Eric MEYER</i>	
	Pathologie spéciale en neurologie	<i>Bernard DACHY</i>	
<b>Remarque</b>	<p><i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour chaque activité d'apprentissage et qu'un échec dans une des activités d'apprentissage entraîne la non validation de l'UE.</i></p> <p><i>Lorsqu'une activité d'apprentissage est soumise à plusieurs évaluations, l'absence à l'une d'entre elles entraîne la notification d'une absence pour l'ensemble de l'activité. Lorsqu'une unité d'enseignement comprend plusieurs activités d'apprentissage, l'absence à l'une d'entre elles entraîne la non-validation de l'unité d'enseignement.</i></p>		

### 2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
  - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - Adopter un comportement responsable et citoyen
  - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- c. Diriger
  - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
  - Participer à la démarche qualité
  - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Concevoir des projets professionnels complexes
  - Identifier des situations et en collecter les informations pertinentes dans le but de les transmettre oralement ou par écrit afin d'assurer une communication professionnelle.

### 3. Acquis d'apprentissage

L'enseignement de l'unité d'enseignement constitue une base essentielle pour la compréhension des dysfonctionnements du corps humain.

Il offre à l'étudiant l'opportunité d'aborder le vivant sous différents (normale et pathologique) et échelles (macro-et microscopiques). L'étudiant sera capable de comprendre les sciences du

vivant. Il sera capable de mobiliser ses savoirs fondamentaux et d'assurer une mobilisation conjointe des acquis.

Intitulé de l'AA	Pathologies spéciales en orthopédie		Code	K3AA2.1
Volume horaire	45 h	Pondération dans l'UE	40 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Ce cours est scindé en 2 parties distinctes et sera évalué séparément.

#### Contenu succinct

##### Pathologies orthopédiques (80%)

- Epidémiologie et étiologie
- Examen clinique
- Investigations complémentaires
- Diagnostic différentiel
- Traitement médicale et/ou chirurgical
- Rééducation postopératoire des pathologies orthopédiques :
  - Traumatiques
  - Fractures
  - Lésions articulaires
  - Entorses
  - Luxations
  - Lésions cartilagineuse et méniscales
  - Musculaires et tendineuses
  - Dégénératives
  - Arthroses
  - Pathologies inflammatoires (OCE)
  - Nécroses
  - Tumeurs
  - Déformations congénitales
  - Troubles de la courbure de la colonne vertébrale
  - Troubles de l'axe du membre inférieur
  - Troubles de l'appui

##### Pathologies orthopédiques sportives (20%)

- Epaule (Conflits, luxation)
- Genou (Lésions ligamentaires, méniscale, syndrome fémoro-patellaire)
- Chevilles (entorse, tendinopathie)
- Hanche (conflit, pubalgies)
- Syndrome des loges
- Fractures de stress
- Périostites

#### Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral avec illustrations

#### Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation	Examen écrit pour les 2 parties distinctes (80%): pathologies orthopédiques et pathologies orthopédiques sportives (20%).
------------------------	---

<i>L'évaluation des acquis de cette activité d'apprentissage (AA) est une note calculée avec réussite à 10/20 pour chaque activité d'apprentissage et qu'un échec dans une de ces 2 parties entraîne la non validation de l'UE. Lorsqu'une activité d'apprentissage est soumise à plusieurs évaluations, l'absence à l'une d'entre elles entraîne la notification d'une absence pour l'ensemble de l'activité.</i>				
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 <sup>ère</sup> session	%	%	100 %	Écrit
2 <sup>ème</sup> session	-	-	100 %	Ecrit

Intitulé de l'AA	Pathologies spéciales des enfants		Code	K3AA2.2
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	30 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

### Contenu succinct

Les différentes pathologies suivantes seront définies et détaillées:

- orthopédiques
- néonatalogiques
- psychologiques
- neurologiques
- génétiques
- cardiologiques
- pneumologiques
- endocriniennes
- rhumatologiques
- divers

### Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral avec illustrations

### Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation	Examen oral. En première et deuxième session			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 <sup>ère</sup> session	%	%	100 %	Oral
2 <sup>ème</sup> session	-	-	100 %	Oral

Intitulé de l'AA	Pathologies spéciales en neurologie		Code	K3AA2.3
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	30 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

### Contenu succinct

- Éléments de sémiologie neurologique liés à la kinésithérapie (mouvements et anomalies, spasticité)
- Polyneuropathies
- Myopathies et myasthénie
- Atteintes médullaires aiguës et chroniques
- Maladies du motoneurone
- Sclérose en plaques
- Maladies extrapyramidales (Parkinson, dystonies, chorées...)
- Accidents Vasculaires Cérébraux
- Ataxies
- Epilepsies.

### Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistral avec illustrations

### Supports éventuels à l'acquis des compétences

Modalités d'évaluation	En première session : Examen écrit avec questions à choix multiples En deuxième session : examen écrit avec questions à choix multiples			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 <sup>ère</sup> session	%	%	100 %	Écrit
2 <sup>ème</sup> session	-	-	100 %	Écrit